

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

ACCOR

DECLARANT : Paul DUBRULE, ADMINISTRATEUR
INSTRUMENT FINANCIER : Actions
NATURE DE L'OPÉRATION : Acquisition
DATE DE L'OPÉRATION : 27 juin 2016
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 29 juin 2016
LIEU DE L'OPÉRATION : EURONEXT
PRIX UNITAIRE 1 : 33,6981 Euro PRIX UNITAIRE 2 : 32,9729 Euro
MONTANT DE L'OPÉRATION 1 : 168 490,5 Euro MONTANT DE L'OPÉRATION 2 : 164 864,5 Euro
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :